

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Vendredi 22 novembre 2024

---

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

## ● C'est dans l'actu

**40 mesures pour développer les usages de la télésanté en région.** L'agence renforce la structuration et le déploiement de la télésanté en Hauts-de-France avec l'adoption de quarante mesures dédiées. Elles sont consignées dans une « feuille de route pour les usages de la télésanté » qui vient d'être publiée. Déclinaison opérationnelle et locale du projet régional de santé et de la feuille de route nationale du numérique en santé 2023-2027, ce guide pour l'action fait des solutions numériques des outils pour renforcer l'accès aux soins en région. La feuille de route prévoit en particulier des actions de sensibilisation des professionnels de santé pour la promotion de l'usage des outils de télémedecine et la diffusion de bonnes pratiques ; des actions pour rendre plus visible l'offre de télésanté ; le développement de la télésanté dans le champ de l'addictologie ; le renforcement de la télésanté au bénéfice des patients en EHPAD. [Consultez cette feuille de route ici.](#)

**Soins palliatifs : une prise en charge toujours plus dense et de proximité avec 3 nouvelles unités.** Équipes mobiles de soins palliatifs, lits identifiés (LISP), unités spécialisées (USP), appuis territoriaux : la prise en charge en soins palliatifs repose sur une offre graduée et adaptée aux besoins du patient, son état clinique et sa situation sociale en suivant autant que possible la volonté du patient d'être à domicile ou en établissement. L'ARS Hauts-de-France finance chaque année de nouvelles solutions pour proposer des réponses adaptées partout dans la région. En 2024, 3 nouvelles unités de soins palliatifs ont notamment vu le jour à Boulogne-sur-Mer (62), Villiers-Saint-Denis (02) et Liévin (62), pour un total de 33 unités dans la région. [En savoir plus sur l'offre de prise en charge.](#)

**Violences intrafamiliales : faciliter la prise en charge globale des victimes.** Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Si les hôpitaux accueillent régulièrement des femmes victimes de violences intrafamiliales pour leur apporter les soins nécessaires, l'enjeu est aussi de mieux repérer ces victimes et de pouvoir les orienter vers une prise en charge plus globale : soutien psychologique, mise en sécurité, dépôt de plainte, etc. Pour cela, l'ARS Hauts-de-France et les établissements de la région sont engagés dans la structuration de cette prise en charge globale avec notamment l'émergence de Maisons des femmes, à Creil (GHPSO), à l'hôpital Saint-Vincent de Paul (Lille), au CH de Valenciennes et au CHU d'Amiens. [Plus d'infos.](#)

**L'essentiel sur les modalités d'exercice coordonné en Hauts-de-France.** Missions, accompagnement de l'ARS, rôle des élus, conseils, contacts par département... L'agence édite 4 plaquettes à destination des professionnels de santé et des élus pour tout savoir sur les centres de santé, les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), les équipes de soins primaires et les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). [Téléchargez-les ici.](#)

**L'ARS étoffe les équipes spécialisées en prévention inter-EHPAD.** Ces équipes, appelées « ESPrévE », sont composées de professionnels spécialisés dans l'accompagnement des Ehpads sur leurs thématiques de prévention prioritaires : chute, hygiène bucco-dentaire, douleur, nutrition, etc. Depuis sa création en 2020, ce dispositif continue de s'étoffer grâce au renforcement des professionnels intervenant en établissement et à l'élargissement de leur champ d'action qui compte désormais aussi l'activité physique adaptée, la vie affective des résidents et la gestion non médicamenteuse des troubles cognitifs. Plus de 300 Ehpads de la région bénéficient d'ores et déjà d'un accompagnement par une ESPrévE. A noter : le 1er colloque dédié à ce dispositif aura lieu le 10 décembre à Amiens. Il s'adresse aussi bien aux équipes spécialisées qu'aux professionnels des Ehpads. Pour en savoir plus sur cet événement et sur les ESPrévE des Hauts-de-France, [cliquez ici.](#)

**Un soutien personnalisé pour continuer à développer la chirurgie ambulatoire en Hauts-de-France.** L'ARS, l'Assurance maladie et l'ANAP soutiennent le déploiement de la chirurgie ambulatoire pour atteindre en région un taux de 75 % d'ici 2028. Un benchmark a d'ores et déjà été réalisé auprès de 56 établissements de santé pour évaluer l'organisation de leurs unités de chirurgie ambulatoire, suivi de plans d'actions locaux. Une cellule d'appui régionale a par ailleurs été créée, regroupant des professionnels engagés dans ce domaine. Dès le mois prochain débutera une nouvelle phase, pilotée par l'ANAP et financée par l'ARS. Une vingtaine d'établissements seront en effet accompagnés jusqu'en avril 2025 à travers des ateliers destinés aux encadrants et professionnels de santé, axés sur les pratiques médicales, l'organisation des flux et les indicateurs.

**Des outils de communication pour sensibiliser la population aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone.** Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone (Co) est un gaz asphyxiant qui provoque chaque année des intoxications pouvant s'avérer mortelles. Il résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil de chauffage fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol. Chaque année, une centaine d'intoxications sont déclarées à l'ARS Hauts-de-France. Pour sensibiliser le plus grand nombre à ces risques et outiller les acteurs du territoire, l'agence a déployé une campagne d'information en radio et dans la presse quotidienne régionale et a produit un kit de communication (affiche, posts réseaux sociaux, articles prêts à publier, etc.) [disponible ici en téléchargement.](#) N'hésitez pas à utiliser ces outils et à relayer les messages.

**Air to Go, une application pour surveiller la qualité de l'air en temps réel dans la région.** Développée par Atmo Hauts-de-France avec le soutien de l'ARS, cette application permet de visualiser les niveaux de pollution de l'air à l'échelle de la rue. L'agence régionale de santé finance et accompagne Atmo dans le déploiement de projets de prévention et de réduction du risque associé à la qualité de l'air, dont ce nouvel outil. Une source

d'information précieuse pour que chaque habitant puisse adapter en direct son activité à la qualité de l'air, limiter son exposition et in fine les risques pour sa santé. [Infos et téléchargement ici.](#)

## ● Ça s'explique

**Ségur de la santé : 222 millions d'euros attribués par l'État en 2024 pour moderniser les établissements de santé et médico-sociaux des Hauts-de-France.** L'ARS met en œuvre depuis 2021 le Ségur de l'investissement, un plan de soutien sans précédent pour permettre le financement de projets de modernisation portés par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Les différents projets des établissements sont instruits dans le cadre de comités opérationnels territoriaux de l'investissement en santé (COTIS) afin de vérifier leur faisabilité et de déterminer le niveau d'aide attribué. Sur l'année 2024, 17 projets ont ainsi été validés, à l'image des travaux d'aménagement du Groupe hospitalier du sud de l'Oise, de la construction d'un bâtiment neuf à l'hôpital de Château-Thierry ou encore de la reconstruction de l'Ehpad de Sainghin-en-Weppes. Au total 221,9 millions d'euros ont été attribués en 2024 pour permettre la modernisation des établissements et ainsi contribuer à l'amélioration de la qualité des prises en charge et des conditions de travail des personnels. [Plus d'informations sur les projets.](#)



## ● L'écho du national

**Médicament** – Alors qu'en France près de 8 consultations médicales sur 10 se concluent par une prescription de médicaments, l'Assurance maladie vient de lancer [une campagne de sensibilisation](#) à la surconsommation médicamenteuse et ses risques sous le slogan « Le bon traitement, c'est pas forcément le médicament » ● **Vaccination** – Pour la deuxième année consécutive, la campagne de vaccination conjointe contre la grippe

saisonnaire et le Covid-19 s'organise avec pour objectif principal de protéger les populations les plus fragiles. Publics cibles, administration facilitée, lieux de vaccination... [Toutes les infos sont à retrouver ici](#). • **Maisons France services** — En novembre, une campagne nationale met en lumière les Maisons France services, ce réseau de services publics de proximité développé par l'État depuis 2020 qui permet aux Français d'être accompagnés dans leurs démarches administratives, notamment en santé (remboursement de soins, demande de complémentaire santé solidaire ou carte vitale, etc.), sans rendez-vous [et au plus près de chez eux](#).

## ● Ça se passe dans les territoires

**Projet régional de santé : 6 feuilles de route pour une action au plus près des territoires.** A l'occasion de l'adoption du projet régional de santé 2023-2028, l'Agence s'était engagée à déterminer les actions concrètes qui seraient mises en œuvre dans chacun des 6 territoires de santé : Aisne, Somme, Pas-de-Calais, Oise, Nord-Hainaut, Nord-Métropole. Au terme d'une large concertation conduite par les directrices et directeur des délégations départementales de l'agence sous l'égide des conseils territoriaux de santé et en lien étroit avec l'assurance maladie, ces 6 feuilles de route viennent d'être publiées. Ce travail a permis de définir un plan d'actions précis pour chacune des grandes priorités du projet régional de santé dans une logique de territorialisation et de différenciation. Retrouvez le détail de [ces feuilles de route territoriales ici](#).

**Contrats locaux de santé (CLS) : 3 renouvellements dans l'Aisne, le Pas-de-Calais et la Somme.** La coopération entre l'agence, les collectivités locales et leurs partenaires s'enracine grâce notamment au renouvellement de trois CLS signés ces dernières semaines : avec la ville de Saint-Quentin, sur des axes prioritaires en matière de prévention, santé mentale, autonomie des usagers, accès à la santé. Avec la communauté de communes Sud Artois, pour des orientations portant sur l'accès aux soins et aux droits, la santé mentale, l'accompagnement de la population vers le bien vieillir et la promotion des comportements favorables à la santé. Avec la communauté d'agglomération de la Baie de Somme enfin, en priorisant la prévention, la promotion des comportements favorables à la santé pour les personnes vulnérables, la santé mentale, l'installation et maintien des professionnels de santé.

**Faciliter l'accès aux soins sur le bassin de vie de Ham.** En mai dernier, le directeur général de l'ARS rencontrait les représentants des usagers, les professionnels de santé et les élus du bassin de vie de Ham pour échanger sur les difficultés et les atouts du territoire en termes d'accès aux soins. La feuille de route qui résulte de ces échanges vient d'être cosignée avec le maire de Ham et le président du conseil territorial de santé de la Somme. Elle comporte notamment des actions pour favoriser l'attractivité du territoire pour les étudiants, le développement des structures d'exercice coordonné et la modernisation du centre hospitalier de Ham.

**Pose de la première pierre du centre de médecine bucco-dentaire du CHU Amiens-Picardie.** La construction de ce nouveau centre répond à un besoin majeur d'améliorer l'accès aux soins dentaires de la population de l'Aisne, l'Oise et la Somme. Il ouvrira en

septembre 2025 à Amiens et permettra non seulement d'accueillir en stage d'ici 2030 plus de 250 étudiants ou internes mais aussi de prodiguer des soins aux patients, en urgence ou sur rendez-vous. 14,4 millions d'euros sont investis par l'État et les collectivités pour réaliser ce projet, dont 12,4 millions d'euros alloués par l'ARS. [Plus d'informations ici.](#)

## L'ARS recrute

**Responsable** du pôle de proximité offre de soins de l'Aisne – Laon • **Chef(fe) de projet** efficacité des ESMS – Lille • **Chargé(e) de mission** santé numérique – Lille • **Correspondant(e)** Point focal régional – Lille

Plus de postes à découvrir.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt  
59777 Euralille



0 809 40 20 32  
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)